

des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars,
le Conseil Municipal de la Commune de Linselles s'est réuni,
sur la convocation et sous la présidence de Madame le
Maire, au lieu de ses séances (Mairie, salle d'honneur),

Séance du 28 mars 2024

1°- Conseillers Municipaux en exercice : 27

2°- Conseil Municipal convoqué le 22 mars 2024

3°- Présents :

- Mme Isabelle POLLET, Maire,
- Mme Annie DUPONCHELLE, M. Dominique SINNAEVE, Mme Pascale DHALLUIN, M. Olivier OSTYN, Mme Joséphine BROUTIN, Mme Martine PETIT, M. Grégory MITTENAERE *adjoints*,
- M. Antony PIRES, M. Damien BEHIN-CAU, M. Michel SPANNEUT, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Fabienne LORENT, *conseillers délégués*.
- Mme Amandine VASSEUR, Mme Catherine CAPOËN, M. Patrick HELLIN, Mme Catherine PARRUITTE, M. Pascal MARESCAUX, M. Jean-Pierre LELEU, M. Bertrand FLORIN, Mme DERYCKE Véronique, M. VERHELLE Grégory, *conseillers municipaux*.

4°- Pouvoirs :

- M. Tristan DELEHONTE, Adjoint, donne pouvoir à Mme Joséphine BROUTIN, Adjointe,
- M. Olivier SURMONT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme Annie DUPONCHELLE, Adjointe,
- Mme Christelle CORNARD, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Fabienne LORENT, Conseillère Déléguée,
- Mme Virginie SEYNAVE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à M. Antony PIRES, Conseiller Délégué,
- M. Olivier BINTEIN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à M. Michel SPANNEUT, Conseiller Délégué,

5°- Secrétaire de séance : Amandine VASSEUR

6°- Absent excusé : Néant

7°- Absent non excusé : Néant

8°- Membre démissionnaire : Néant.

Délibération n° 2024-03-05

PLAINE DE LOISIRS

Rapport de M. Dominique SINNAEVE, Adjoint à la Vie économique, Monde agricole et Emploi

Exposé :

La ville de Linselles souhaite offrir en 2024 à ses habitants une plaine de loisirs où pourront se retrouver toutes les générations de la commune.

Ce projet répond à la volonté municipale de proposer un lieu en centre-ville où l'urbanisation s'insère tout en respectant la semi-ruralité de la ville, les espaces et les installations déjà existantes.

Ce projet consiste en la construction et l'aménagement des équipements suivants :

- Un terrain de basket,
- Un skate-park,
- Un pumptrack,
- Des jeux d'enfants,
- Un parcours sportif de type Workout,
- Un parvis central d'entrée éclairé.

Il répond à plusieurs enjeux :

- Un enjeu de mixité sociale : La plaine de loisirs favorisera une ouverture sur les quartiers environnants de la ville, sera visible et accessible par tous, représentant un équipement public phare de la ville de Linselles. Le site pourra accueillir tous les enfants et adultes de la ville dans le but de créer une unité et du lien social.

- Un enjeu paysager : Cette plaine est à imaginer comme un espace verdoyant unique créant l'unité, un lien entre les différents équipements proposés et les différentes générations s'y retrouvant. Sur le terrain, le parvis sera un espace ouvert sur le quartier comme liaison (et entrées) entre la salle de sport, le service Jeunesse Culture et le collège, dans le prolongement du dépose minute et du parking public, au Nord du site.

- Un enjeu d'urbanisme durable : cet équipement est situé à proximité du centre-ville sur le site « DEPLANCKE » qui est encadré par :

- Le collège Henri MATISSE,
- La salle de sports Alfred RAMET,
- Le centre Jeunesse Culture Thérèse BOUTRY,
- Le foyer d'accueil médicalisé Les Piérides,
- Plusieurs secteurs pavillonnaires.

Il s'inscrit dans la continuité de la boucle de mobilité douce, projet 2023 en cours de finalisation et destiné au bien-être des Linsellois et à la découverte du patrimoine local et de l'environnement. Cette boucle de mobilité, conçue avec des lieux de repos et des bornes sports, traverse la future Plaine de Loisirs.

Ce projet est estimé à 1 167 000 € HT dont 52 050 € HT de maîtrise d'œuvre.

Pour le financement de ce projet, la ville de Linselles est à la recherche de subventions auprès de l'Etat et de la Métropole Européenne de Lille et tout autre organisme.

Un emprunt viendra compléter ce financement.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions : Pascal MARESCAUX, Jean-Pierre LELEU, Bertrand FLORIN, Véronique DERYCKE, Grégory VERHELLE) approuve le projet « Plaine de loisirs » comme énuméré ci-dessus dans l'exposé.

Transmis en Préfecture le **10 AVR. 2024**
Acte certifié exécutoire à dater de ce jour

La Secrétaire de séance,

Amandine VASSEUR



Pour extrait conforme,
Madame le Maire,
Conseillère Métropolitaine,



Isabelle POLLET

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 059-215903527-20240410-DELIB_20240305-DE